

# Lettre Patoise

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **1 (1898)**

Heft 50

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-248287>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

l'engrais. On agira sagement en continuant à donner une nourriture chaude ou tiède.

De plus, on n'oubliera pas que si les animaux ne travaillant pas l'hiver ne demandent pas une nourriture aussi copieuse qu'au temps des labeurs, ils ne peuvent non plus sans souffrir endurer de privations, souffrances qui se traduisent par une notable dépréciation, le mauvais temps passé.

Etre trop chiche de nourriture est, au lieu d'aller avec ses intérêts, se tourner contre. Evidemment, on ménagera autant que possible la nourriture, mais il faudra qu'elle soit toujours suffisante.

Quand on aura à sa disposition des pulpes de sucrerie et qu'on en donnera aux animaux, on pourra être assuré qu'ils s'en porteront bien.

A la bergerie, on se défiera beaucoup du froid et de l'humidité qui seraient des plus préjudiciables, car c'est le moment de l'agnelage. Comme breuvages ordinaires, on donnera des barbotages à l'eau tiède.

A la basse-cour, l'engraissement des volailles opérera toujours.

On visitera de temps en temps le rucher et on abritera les ruches qui ne le sont pas ou qui ne le sont guère au moyen de bottes de paille convenablement disposées.

On ne laissera pas non plus sans surveillance les silos, greniers, caves, celliers. Si l'on aperçoit, aux silos, des fourrages qui menacent de moisir, on les sale.

Au cellier, on surveille les vins nouveaux qu'on goûte de temps en temps.

Lorsque la légère fermentation qui se produit vers ce temps est terminée, on ferme les fûts en les bondant. Si l'on croit devoir opérer un débouillage ou premier soutirage, cela seulement pour certains vins, il faudra accomplir cette opération à l'abri de l'air. C'est aussi le moment de la fabrication des vins dits de seconde cuvée et des piquettes.

On surveillera également les vins vieux et on évitera toujours d'en approcher des vins nouveaux.

\* \* \*

Décembre, dernier mois de l'année, demande aussi la clôture des comptes, l'établissement net et détaillé de ce que cette année a été. On dressera le compte des profits et pertes de son exploitation quelle qu'elle soit, petite ou grande.

Et pendant les veillées interminables, quand ces travaux seront finis, on empruntera des livres instructifs, des livres d'agriculture pratique à la bibliothèque communale et on les lira pendant que dehors, dans la nuit, feront rage le vent, la pluie ou la neige.

\* \* \*

Voci, pour guérir les volailles des maladies courantes, un procédé assez facile et qui donne, paraît-il, de bons résultats.

Il suffit de mélanger à leur nourriture, dans la proportion d'une poignée ou une poignée et demie par décalitre de grain donné, de la chaux éteinte. On agitera soigneusement le grain quand on aura jeté la chaux, de façon que cette dernière pénètre bien partout dans la masse des grains.

Dès le premier jour qui suivra la distribution de cette nourriture ainsi traitée, on remarquera un mieux sensible. Au bout de quelques jours la maladie aura complètement disparu.

Il sera parfois prudent d'appliquer préventivement ce traitement quand on saura que, dans le voisinage du poulailler, il y en a d'autres dont les volailles sont atteintes. On évitera ainsi presque infailliblement la contagion.

Et l'on peut se rassurer ; si la chaux éteinte ainsi donnée fait du bien aux volailles malades, elle ne fait pas de mal à celles qui sont en santé. Au contraire elle les entretient alertes et vives, exerce une action bienfaisante sur le sang, fait rougir la crête et favorise la ponte.

La dépense est presque insignifiante.

A propos des poules, rappelons qu'il ne faut jamais donner la nourriture en un amas, mais bien l'éparpiller, jeter le grain en volée. Autrement il y aurait lutte, bataille, perte de grain, et généralement les plus fortes poules accaparaient à peu près toute la nourriture, tandis que celles d'espèces moins robustes en seraient presque complètement privées.

Au lieu de jeter le grain, on peut encore le donner dans les augettes en bois qu'on aura soin de choisir longues et étroites ; on les placera alors assez loin les unes des autres.

La nourriture des poules varie un peu avec les idées de leurs propriétaires.

Néanmoins il est certaines règles données par l'expérience et qu'il ne faut pas oublier. De plus, lorsqu'on a une exploitation et qu'on veut en connaître complètement les résultats, il faut se rendre compte exactement de ce qui est nécessaire à une poule.

Une moyenne, en santé normale a besoin d'un minimum d'orge qu'on peut évaluer à un hectogramme ; en y ajoutant quelque peu on agira sagement. Cette quantité d'orge peut être remplacée par du blé. Il en faut alors un peu moins.

Le grain, blé ou orge, est excellent. Pourtant il faudra encore y adjoindre une certaine quantité de matière trempée, pommes de terre ou son.

Lorsque arriveront les jours frais et froids on fera tiédir cette nourriture. Tant qu'on le pourra on complétera encore ce régime par du vert : des salades, des feuilles de choux, des herbes diverses.

Le plus souvent possible on changera l'eau donnée en boisson et on entretiendra très propres les vases ou augettes employés pour cela. La propreté, là comme partout, est exigée.

\* \* \*

Les haies se divisent en deux sortes : les haies sèches et les haies vives.

Les haies sèches, portant plutôt le nom de clôtures ou de palissades sont faites avec des morceaux de bois coupés et préparés généralement, tels que pieux, pisseaux, échals, roseaux, etc.

Elles sont économiques, mais leur durée est moindre généralement que les autres et elle ne deviennent véritablement pratiques que lorsqu'on veut clore avec rapidité un terrain ou diviser certaines prairies. Nous n'en parlerons donc pas davantage.

Quant aux haies vives elles sont formées par des plantes, généralement par des arbres ou des arbustes, placés très près les uns des autres et formant ainsi un véritable obstacle.

Les espèces d'arbres ou d'arbustes qui sont surtout propices à l'établissement des haies vives sont l'aubépine, dans tous les sols, le hêtre le charme, l'orme, le chêne, le sureau, le saule marsault, le houx commun pour les terres argileuses ; pour les terres sableuses ou calcaires, il vaudra mieux utiliser l'orme et le saule ainsi que le février à trois pointes. L'aubépine, nous l'avons dit, pousse dans tous les sols et c'est elle surtout qui est employée pour les haies.

\* \* \*

C'est au printemps ou à l'automne qu'on effectuera la plantation des haies. Pour cela, vers le commencement de l'été ou de l'hiver selon l'époque de plantation, on creuse dans le sol, à l'endroit où l'on veut planter la haie, un fossé dont la largeur sera de 0,80 environ sur 0,60 de profondeur. On laissera ainsi jusqu'au moment de la plantation.

Alors on rejettera dans le fossé la terre qui en a été extraite, puis on alignera les jeunes plants suivant une deux ou trois rangées selon la profondeur qu'on veut donner à sa haie. Si on ne plante que deux rangs on les écartera de dix

centimètres, mais si on en plante trois l'écartement entre chacun sera de 15 centimètres.

Les plants de deux ans, ayant un an de repiquage, seront les meilleurs.

Il faudra ensuite les protéger. Des haies sèches peuvent très bien servir à cet usage. Ou bien on plante de trois mètres en trois mètres, et de chaque côté des plants, des pieux qu'on relie les uns aux autres par de longues perches formant obstacle.

Pendant quelques années on les binera, puis quand les jeunes plants seront bien vigoureux, on les coupera tous, au printemps, à 8 centimètres du sol, et vers octobre on rapprochera les uns des autres les jets qui se seront formés. Ces jets seront ainsi dirigés et fixés chaque année jusqu'à ce que la haie ait atteint sa hauteur totale.

Vers quatre ans on commencera à tondre la haie. Cette opération s'accomplira à fin d'avril ou en mai, puis en août.

Paul ROUGET.

## Avis industriels et commerciaux

*Certificats d'origine pour le Japon.* — Nous rappelons ici qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1899 les nouveaux tarifs douaniers japonais seront appliqués à toutes les marchandises importées au Japon, sans qu'il soit tenu compte du moment de leur chargement. Il importe, en conséquence, de joindre, dès maintenant, à tout envoi le *certificat d'origine* y relatif, dans le cas où l'on exige la production de cette pièce.

Toutes les marchandises qui n'auront pas satisfait, le 1<sup>er</sup> janvier 1899, aux formalités douaniers seront également soumises au nouveau tarif, même si elles étaient arrivées avant ce terme dans un port japonais.

## LETTRE PATOISE

*On nous prie de faire remarquer que dans la lettre patoise Daz Bouda, parue au commencement de Novembre, le texte de l'auteur ne contenait aucune allusion personnelle applicable à qui que ce soit. Nous espérons que cette déclaration tranquilliserà ceux qui ont cru y voir la désignation indirecte d'une personne de la localité supposée de l'auteur de la lettre.*

7 novembre 1873.

En jégeain le n° 2888 di *Pays* qu'é po titre *vingt cinq ans*, moi, qu'é vu et ressentit toutes les misères qu'ai relate, i seu veni tot tché, tot graingne. I me seu dit : Ai y étoit de même rudement de lai breueryè à monde. tchie les gros, tot c'ment tchie les petés. I vos le demande en tu vos, to les dgens quel signant in aiccoué, et que ne le cheuyant pe, n'âce pe des dgens de ran ? Eh bin, en 1815, in aiccoué a l'aivu signaie entre le véve cainton de Berne et le Jura ; C'aiccoué a l'aivu aiprouvaie pai lai Confédération, et les Bernois ne le velant p'absolument cheudre, en tot ce que ravoète les catholiques. A ce être braves ? I dis nian. Ça po çoli que le mot cainnaye me vint aidé en lai gourdge.

Les paysains di Veye Cainton sont en général des braves dgens et s'ai n'étin pe moinaie pai des franmaçons ai nos ne ferint pe de ma, à moins, nos députés lo diant ; mais en les embuè en ios baidgelaint toutes southes de haïbioles contre nos, par exemple, que nos aidoran les saints, lai sainte Vierdge et ios imaidges - tot des mentes, des bétériés. Achi nos sont persécutaies de toutes les faissions. Ai faint bin souhai, di tem qu'ai sont 5 contre 1, main dain les contributions ce n'a pu dinche, ai nos faint ai payié le tié, ai iué di cinquieme. I me mo-

